

Autonomie stratégique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Autonomie stratégique : le nouveau Graal de la défense européenne / Frédéric Mauro

Ensemble : Les Rapports du GRIP 2466-6734 2018-1

Auteur(s) : Mauro, Frédéric

Autre(s) responsabilité(s) : Institut européen de recherche et d'information sur la paix et la sécurité - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Bruxelles : Grip, 2018

Description matérielle : 1 vol. (29 p.) : couv. ill. en coul. ; 24 cm

ISBN : 978-2-87291-118-9

EAN : 9782872911189

Classification décimale Dewey : 341.244

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Numéro thématique des : "Rapports du GRIP", ISSN 2466-6734 (2018) no 1

Note sur la publication, la production, etc. : GRIP = Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : " L'autonomie stratégique est le dernier concept à la mode, aussi bien à Paris qu'à Bruxelles. Elle est citée pas moins de vingt-quatre fois dans la dernière revue stratégique française et il n'est pas un document stratégique européen, un tant soit peu important, qui n'en fasse mention. Au-delà des déclarations politiques, l'autonomie stratégique est entrée dans le champ juridique, puisqu'elle figure désormais au rang des objectifs assignés au programme européen de développement de l'industrie de défense. Elle constituera donc l'un des critères à l'aune desquels seront évalués les projets de R&D de défense susceptibles de bénéficier de fonds européens. Mais qu'est-ce que l'autonomie stratégique ? Le présent rapport retrace, pour la première fois, et avec précision, la brève histoire de ce jeune concept apparu à la fin du XXe siècle et qui a fait l'objet d'un chassé-croisé permanent entre les planificateurs de défense français et les leaders européens. Au-delà des recensions politiques et doctrinales, l'auteur s'efforce de proposer une définition opératoire du concept, telles que

les affectionnent les juristes. Il en ressort que l'autonomie stratégique est avant tout un standard juridique, à l'instar du « bon père de famille » du code civil, et qu'elle ne peut prendre son sens qu'à condition d'être déclinée de façon contingente et relative. En d'autres termes, dites-moi quelle guerre vous voulez mener et je vous dirai de quelle autonomie vous devez disposer. Enfin, l'auteur insiste sur la composante « politique » de l'autonomie stratégique. Évidente et donc inutile à prendre en compte au niveau national, cette « capacité politique » est au contraire, la première pièce de l'équipement nécessaire à tous ceux qui ambitionnent de se lancer à la quête de ce Graal de la défense européenne."

Sujet - Nom commun : Coopération européenne

Défense -- Europe -- 1990-2020

Politique de sécurité et de défense commune

Sécurité nationale -- Pays de l'Union européenne -- 1990-2020

Politique militaire -- Pays de l'Union européenne -- 1990-2020

Politique militaire -- France -- 1990-2020